



**CONDUITE À TENIR EN CAS DE
COUPURE OU DE
SECTION DE MEMBRE**

PETITE COUPURE ET SAIGNEMENT ABONDANT

1. PETITE COUPURE :

Les signes :

- Une coupure peu profonde et de petite taille
- Un saignement faible (pas d'hémorragie)



GESTES DE PREMIERS SECOURS

- Laver le pourtour de la plaie
- Utiliser de l'eau oxygénée pour arrêter le saignement et désinfecter (on peut aussi désinfecter avec «Dosi-septine»)
- Fermer avec une compresse
- Appliquer un pansement
- Consulter un médecin si besoin



2. SAIGNEMENT ABONDANT

GESTES DE PREMIERS SECOURS

En cas de saignement abondant, comprimer la plaie avec un tampon hémostatique ou un chiffon propre (ne pas réaliser de garrot) et appeler les secours.

Au téléphone :

- Donner son identité, préciser le lieu de l'accident et l'état de la victime
- Ne jamais raccrocher en premier et attendre les secours

**PRÉVENIR LE RESPONSABLE HIÉRARCHIQUE
DU BLESSÉ**

SECTION DE MEMBRE

Prévenir immédiatement le service le plus proche

Urgences mains 24h/24

SOS MAINS

Clinique de Fontvert à Sorgues

GESTES DE PREMIERS SECOURS

- Téléphoner au 15 ou au service le plus proche (ci-dessus).
- Faire allonger le blessé.
- Couvrir la plaie sans désinfection (ce geste pourrait abimer les chairs).
- Rassembler tous les fragments amputés (doigt, main) et les placer dans un sac plastique étanche.
- Placer ce sac plastique sur des glaçons dans un autre sac plastique, récipient ou kit réfrigérant (type Réfrimed ou Réfricontact).



Le bout de doigt ou la main sectionnée ne doivent jamais être au contact direct de la glace car cela peut provoquer de graves lésions et diminuer significativement les chances de réussite de la greffe.

CONDUITE À TENIR

- Noter le nom, la date et l'heure
- Ne jamais faire boire le blessé ou lui donner à manger en vue d'une éventuelle intervention chirurgicale
- Prévenir le responsable

À NOTER :

Il existe des dispositifs prêts à l'emploi pour section de membre.



L'AIST 84,
des experts en prévention et santé au travail à votre service



Médecin du travail



*Conseiller.e en
prévention*



*Assistant.e social.e
en santé au travail*



Ergonome



Toxicologue



*Assistant.e
médical.e*



*Infirmier.e de
santé
au travail*



Psychologue

Pour toute question, contactez votre médecin du travail

04 32 40 52 60
CONTACT@AIST84.FR
WWW.AIST84.FR

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

f www.facebook.com/aist84

in www.linkedin.com/company/aist-84/

AIST 84 – 40 rue François Premier – 84 000 Avignon